

INTERESSEMENT

Objectif 2016 : Du changement !

L'accord intéressement 2014/2016 à Enedis

L'accord intéressement en vigueur couvre la période du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2016. Il a été signé le 30 juin 2014 par la CFDT, la CGT et FO. Chaque année, celui-ci est actualisé par un avenant qui mentionne les objectifs relatifs à chacun des critères retenus.

Intéressement et abondement

En parallèle, un nouvel accord concernant l'abondement s'applique depuis le 1^{er} janvier 2015.

L'abondement est un complément financier versé par Enedis à ses salariés, dès lors qu'ils effectuent le placement de leur intéressement sur les plans d'épargne de l'entreprise.

■ Placement sur le PERCO abondé de 90 % jusqu'à un seuil de 700 € puis de 70 % au-delà de ce seuil

■ Placement sur le PEG abondé de 70 % pour la totalité de l'intéressement placé

Intéressement et alternance

L'alternant(e) bénéficie de l'intéressement s'il justifie d'une ancienneté de 3 mois dans l'entreprise, obtenue entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année précédente. Il peut alors choisir soit un versement direct, soit un placement au sein des plans d'épargne de l'entreprise. Il bénéficie dans ce cas des abondements en vigueur.

En cas de placement, les sommes peuvent être débloquées de manière anticipée à la fin du contrat ou dans le cadre des clauses contractuelles de déblocage, mais également être maintenues sur le plan d'épargne pour un déblocage ultérieur.

Le saviez-vous ?

FO décrypte les objectifs 2016 de l'intéressement

La Dépêche du 7 juillet présente les nouveaux objectifs 2016 de l'intéressement. FO Énergie et Mines, signataire de l'accord, a signé l'avenant annuel fixant les objectifs et les seuils.

Les quatre organisations syndicales ont plaidé pour que les écarts entre fourchettes haute et basse soient élargis sur l'ensemble des critères, ceci afin de limiter les impacts trop négatifs sur le montant de l'intéressement en cas de non-atteinte du critère concerné.

Pour info...

Intéressement 2015 : objectifs atteints à 89,1 %
L'intéressement moyen versé en 2016
a été de **1 960 €**

Intéressement 2014 : objectifs atteints à 98,1 %
L'intéressement moyen versé en 2015
a été de **2 158 €**

INTERESSEMENT

Objectif 2016 : Du changement !

	Critères de l'intéressement	Objectifs et seuils à atteindre (gains)
Critères spécifiques Enedis	Économique	
	Amélioration de la Performance Opérationnelle du Distributeur	Si $\leq 7\,906$ M€ : 100 % Si dépassement de plus de 90M€, soit $> 7\,996$ M€ : 0 %
	Respect du budget OPEX net + CAPEX net	Variation continue et linéaire entre ces seuils
	À SAVOIR	Une marge de manœuvre de moins de 1,1 % laisse peu de place aux ajustements ! Pour FO Energie et Mines, il est indispensable que le budget soit piloté tout au long de l'année pour atteindre l'objectif visé, surtout dans cette année de grands changements qui s'ouvre à nous (1 ^{ers} impacts métiers et financiers de Linky, impacts réglementaires mal évalués. . .).
	Métier	
Qualité de fourniture du réseau électrique critère B HIX, hors RTE	Si ≤ 66 min : 100 % - Si ≥ 83 min : 0 % Variation continue entre ces seuils	
À SAVOIR	La négociation a permis d'obtenir un élargissement de l'écart entre les seuils : La fourchette basse est passée à 83 min au lieu des 77 min précédemment. Le seuil de 66 min ne change pas : il est imposé par la CRE.	
Satisfaction clients		
Taux de satisfaction sur le raccordement des clients particuliers, professionnels et entreprises.	1^{er} semestre Si ≥ 79 % : 100 % Si ≤ 76 % : 0 % Variation continue entre ces seuils	
 Nouveau mode de mesure sur le second semestre 2016.	2^e semestre Si ≥ 72 % : 100 % Si ≤ 66 % : 0 % Variation continue entre ces seuils	
À SAVOIR	En 2015, ce critère n'a pas été atteint. La négociation 2016 a permis d'obtenir un élargissement de l'écart entre les seuils (révision de 10 points sur la fourchette basse obtenue entre les 2 méthodes : passage de 76 à 66 %) et une meilleure prise en compte de l'effet de changement de méthode sur les résultats. Désormais, le résultat du critère sera calculé par la moyenne des taux d'atteinte obtenus en cumul à la fin de chaque semestre.	

INTERESSEMENT

Objectif 2016 : Du changement !

	Critères de l'intéressement	Objectifs et seuils à atteindre (gains)
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Critères communs Enedis - GrDF</p>	<p>Prévention</p> <p>TERT : Taux d'Emteteurs de Remontée Terrain</p>	<p>Si $\geq 47\%$: 100 % Si $\leq 40\%$: 0 % Variation continue entre ces seuils</p>
	<p>À SAVOIR</p> <p>Pour comptabiliser une remontée terrain, il est nécessaire d'avoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ collecté les faits relatifs à la remontée terrain ; ■ mis en œuvre si nécessaire une signalisation du danger ; ■ décidé des premières mesures de prévention à mettre en œuvre ; ■ fait l'information auprès des salariés concernés. <p>Le TERT initial était fixé à 50 % mais la négociation a permis d'abaisser le pourcentage à atteindre pour un résultat optimal. A titre d'information, le TERT réalisé en 2014 était de 39 % ; celui de 2015 de 43,9 %. Pour FO Énergie et Mines, il est important de progresser dans ses ambitions tout en restant réaliste !</p>	<p>Innovation participative</p> <p>Deux critères de mesure pris en compte:</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Nombre d'auteurs de fiches innovation dans Aladin ■ Nombre de profils complets renseignés dans les nouveaux outils d'innovation d'Enedis (La Ruche) et dans l'application de management de l'innovation de GrDF à venir <p> Nouveaux modes de mesure en 2016.</p>
	<p>À SAVOIR</p> <p>Vue de FO Energie et Mines, 2016 sera une année de transition, d'évolution des politiques et des outils de management de l'innovation tant à Enedis qu'à GRDF. Un temps d'adaptation et d'appropriation des nouveaux outils est donc primordial. Les objectifs sont très ambitieux : 19 000 profils en 6 mois pour Enedis ; 3 mois seulement à GRDF pour atteindre l'objectif. C'est pourquoi, la négociation a permis de répartir le poids des indicateurs : 2/3 pour Aladin, 1/3 pour le nouveau dispositif, afin de prendre en compte l'effet « changement d'outil » mais aussi de diminuer les ambitions sur le second indicateur. Petit conseil : n'oubliez pas de vérifier que votre profil est bien indiqué comme complet dans votre nouvel outil !</p>	<p>Nombre d'auteurs de fiches innovation :</p> <p>Si $\geq 3\ 200$ auteurs : 100 % Si $\leq 3\ 000$ auteurs : 0 % Variation continue entre ces seuils</p> <p>Nombre de profils renseignés dans les nouveaux outils d'innovation :</p> <p>Si $\geq 19\ 000$ profils : 100 % Si $\leq 16\ 000$ profils : 0 % Variation continue entre ces seuils</p>